



www.la-rochelle.cmcas.com

## **CAISSE MUTUELLE COMPLEMENTAIRE ET D'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ELECTRIQUE ET GAZIERE**

### **COMMUNIQUE DE LA PRESIDENTE**

**LUNDI 23 OCTOBRE 2017**

**Cher(e)s collègues,**

**Suite au communiqué du 16 octobre 2017, nous étions 30 bénéficiaires de la CMCAS de La Rochelle à nous rendre à Paris pour la Commission Paritaire de Branche du 19 octobre 2017.**

**Sur place nous étions un peu plus de 300 à faire entendre notre mécontentement aux représentants des employeurs.**

**Ceux-ci avaient revu un peu leur copie en proposant un nouveau seuil de 2500 inscrits sur listes électorales (au lieu de 3000) par CMCAS, pour reconnaître un Président à temps plein, le Trésorier et le Secrétaire Général à mi-temps.**

**Pour information, pour notre CMCAS c'est un volume de 6200h allouées pour le fonctionnement de l'ensemble de nos instances de proximité (CMCAS, Commissions et SLVies). Ce qui reste nettement insuffisant.**

**Les Fédérations syndicales présentes (FO – CFE-CGC et FNME CGT) ont réaffirmé le fait que cette Commission Paritaire ne pouvait pas être conclusive afin de se donner le temps de trouver un accord satisfaisant pour tous.**

**De ce fait, toutes les organisations syndicales ont décidé de mettre fin à cette rencontre et ont demandé aux employeurs de revenir vers elles quand ils auront acté une avancée significative sur la volumétrie globale.**

**Dans ce contexte il est plus qu'important de montrer notre attachement à nos Activités Sociales de proximité !**

**Le taux de participation des électriciens et gaziers aux élections de CMCAS du 16 au 22 novembre 2017 sera d'une importance capitale dans la suite de ces négociations sur nos moyens bénévoles.**

**Comptant sur votre attachement à nos Activités Sociales...**

**HILLAIREAU Sandrine  
Présidente de la CMCAS de La Rochelle**